

La Fédération Nationale du Portage Salarial (FeNPS) fait acte de candidature à l'Observatoire paritaire du Portage Salarial (OPPS)

L'Observatoire Paritaire du Portage Salarial a été créé en mars 2006 à l'initiative de syndicats de salariés, CFDT, CFE-CGC et CFTC, et de l'un des trois syndicats professionnels de ce secteur d'activité, le SNEPS.

La FeNPS* considère cette démarche comme positive et allant dans le sens d'une reconnaissance accrue de ce mode de travail. Elle s'est donc logiquement rapprochée de l'Observatoire pour faire acte de candidature.

Un premier échange, très cordial et constructif, a permis de faire le constat d'une véritable convergence de vues sur un grand nombre de points fondateurs du portage salarial, tant du point de vue des entreprises que des salariés qui en utilisent les services. La nécessité d'œuvrer avec l'ensemble des acteurs du secteur à la normalisation de cette forme innovante de travail a été soulignée par tous.

La seule divergence concerne la pluralité des métiers chez les portés : la FeNPS positionne le portage salarial comme véritable facilitateur de l'emploi et de la création d'activité, dans des métiers très divers qu'elle accueille déjà largement au sein de ses sociétés adhérentes. Le SNEPS souhaite promouvoir une définition plus restrictive du portage salarial, cantonnée aux métiers intellectuels tels que le conseil et la formation.

Cette différence de conception conditionnant la nature même et le périmètre des travaux de l'OPPS, elle est un élément déterminant dans l'adhésion de la FeNPS à l'Observatoire du Portage Salarial.

Convaincue que la crédibilité de cet Observatoire réside notamment dans une prise en compte globale et complète des pratiques du portage salarial, la Fédération espère que l'OPPS lui permettra de défendre cette position au sein de ses instances.

D'ici là, les membres de la FeNPS restent ouverts à toute proposition permettant d'améliorer les conditions de l'activité professionnelle des salariés qui font le choix de ce nouveau concept.

*30 sociétés de portage adhérentes, réparties sur l'ensemble du territoire national.